



Sud Travail Affaires Sociales
12 Boulevard Bonne Nouvelle 75010 PARIS
<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org>
syndicat.sud1@travail.gouv.fr
tel : 01 44 79 31 65 ou 69

ET SI ON PARLAIT DES SERVICES EMPLOI ?

La politique de l'emploi, et notamment en direction de la jeunesse, est, paraît-il, une des préoccupations majeures du gouvernement.

Les gouvernements successifs de François Hollande se placent pourtant dans la continuité des politiques libérales et d'austérité.

Pour cacher la misère, les missions sont « recalibrées », les services sans cesse « réorganisés ».

Les agents des services emploi, depuis de nombreuses années, se désolent de la perte de sens de leurs missions, des suppressions de postes et d'incertitudes quant à leur avenir.

Une méthode de com bien rodée...

En premier lieu, introduisez une idée, en apparence « de bon sens »: faire en sorte de s'assurer de la bonne dépense des deniers publics, simplifier les strates administratives, adapter le service public, etc.

Indiquez, surtout, surtout, que c'est une « réforme ». Donnez-lui un nom, si possible long et compliqué, puis construire un sigle, un acronyme, pour pouvoir en discuter entre initiés.

Poussez l'idée de départ jusqu'à l'absurde, sans consulter, ou alors de manière informelle, les agents qui accomplissent les missions mises en cause ou modifiées.

Enfin, appliquez le concept ainsi enrobé, en veillant à appliquer ce pourquoi il a vraiment été créé : le désengagement de l'État et la baisse du nombre de ses fonctionnaires

Des conséquences bien réelles

C'est la **baisse des effectifs sur le terrain**, bonne utilisation des deniers publics oblige, par le non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite

En somme, être moins pour le même travail. Outre l'augmentation de la charge de travail que ces baisses induisent, cela a également d'autres effets : la hiérarchie va prendre acte du fait que les agents ne peuvent plus accomplir autant de missions, donc les abandonner.

Mais la grande glaciation n'atteint pas tout le monde, à voir les organigrammes qui comportent de plus en plus d'encadrants qui n'encadrent... qu'eux-mêmes, de « pilotes » de missions incompréhensibles ou de « chargés de projets » inexistants pour permettre de rester dans un placard bien payé .

On n'avait pas parlé de bonne utilisation des deniers publics, un peu plus haut ?

Ensuite, les méthodes de travail ont évolué, dans le sens d'une plus grande lourdeur : comptabilité au premier euro, indicateurs chiffrés et tableaux de bord à renseigner toutes les minutes, objectifs, opérateurs extérieurs « à piloter ».



Si vous aimez l'ironie, vous allez être servi : le prochain PSE que vous avez à valider concerne votre service...

Le comble de la lourdeur est cependant atteint au sein des services FSE, avec des collègues conscients de ce fait, mais pris malgré eux dans un système kafkaïen qui s'instruit, se contrôle, se sur contrôle, et parfois s'audite lui-même. Le tout face à des porteurs de projet passant souvent leur frustration sur l'agent qu'ils ont en face ou au téléphone.

Le ridicule langage des technocrates alimente bien des blagues entre collègues, et nous fait entrer dans la quatrième dimension : « mutualisation », « taux de vacances de postes », « transversalité », « pilotage », « sinistralité » sont autant de termes nous permettant de faire un entier glossaire interne.

Outre le langage des technos, dans les services emploi, on a appris l'usage d'une forme évoluée de morse : Sur les boîtes mail s'accumulent les mails marqués d'un « ! », d'un « TU » (très urgent), d'un « TTU » (très très urgent) ou d'un « TTTU » (explosif!).

La création de ce langage parallèle nous éloigne, de surcroît, de plus en plus de l'utilisateur, en nous obligeant à parler une langue qu'il ne comprend pas.

Différentes causes, mêmes effets : Dégrader le service public.

Quel est le rôle aujourd'hui d'un service emploi de l'Etat ?

Le manque de projet de la hiérarchie est criant, la principale priorité étant de répondre au dernier courriel.

La culture du « pilotage » sans moyens induit les réunions avec les « partenaires » où les agents concernés ne savent pas quel est précisément leur rôle.

Décision du ministère, cette absence de budget doit pourtant être assumée par les agents, face aux autres partenaires, avec toutes les tensions et incompréhensions que cela peut créer.

La DIRECCTE, à force de piloter « par le vide », est parfois elle-même pilotée, par Pôle Emploi ou par la Région.

Les tâches et les contours des postes sont sans cesse redéfinis. Derrière cette redéfinition, à chaque fois, un découpage des tâches !

Sous prétexte de gains d'efficacité, ou de cohérence, on se retrouve avec des missions supplémentaires, et parfois incohérentes, à assurer.

Pour certains postes, au contraire, la hiérarchie isole et saucissonne les tâches, pour les redistribuer entre plusieurs personnes. L'intérêt de gérer un dispositif du début à la fin disparaît, au profit d'un morcellement.

Pour d'autres, nombreuses, le poids du politique se fait sentir : alors que nous essayons d'instruire les dossiers en droit et en parfaite conscience de l'intérêt collectif, l'interférence de la hiérarchie ou du Ministère, relais des lobbys patronaux nationaux ou locaux, fait prendre un autre sens à notre décision... parfois en toute illégalité. Pour apprendre plus tard que les actions en responsabilité à l'encontre de l'Etat dans le cadre de ces décisions seront déduites sur le budget opération de programme, servant à payer les primes des agents...

Dans la DIRECCTE, nous ne comprenons plus bien quel lien concret nous avons avec les autres acteurs publics (administrations ou para administrations), voire les autres services (travail, formation professionnelle, concurrence). Enfin, dans les faits, le premier usager à satisfaire, c'est l'entreprise, au détriment des chômeurs, des travailleurs handicapés, des salariés en formation...

Les conditions de travail qui se dégradent

Pour certains collègues, les heures supplémentaires s'accumulent. Il faut savoir s'adapter à la commande de dernière minute de la hiérarchie, pour extraire les chiffres du tableau Excel, ou écrire la note indispensable à la réunion du lendemain avec M. le Préfet.

La tyrannie de la note a pour effet de diminuer le temps laissé aux agents pour prendre des initiatives.

Il faut aussi pouvoir faire avec le moins de risques possibles la décision administrative dans les délais (courts) impartis par le code du travail.

Si ces délais de traitement se raccourcissent, le nombre d'agents, lui, diminue.

Pour d'autres collègues, la dégradation des conditions de travail est tout autre : leur travail *perd peu à peu tout sens*, au fil des réformes. La démotivation gagne lorsqu'on voit son poste peu à peu vidé de sa substance, ou des tâches supprimées, au fur et à mesure des « réorganisations ».

La perte de sens et l'absence de travail collectif doivent être dénoncées, et ne sont pas une fatalité.

Carrière, rémunérations : « takapacé »

Dans les services emploi aussi, des agents assument des fonctions dont les profils seraient logiquement dévolus au corps supérieur : postes à technicité nécessitant une formation dispensée au corps supérieur, fonction de chef de service dévolue de fait...

Ces responsabilités et/ou cette technicité font l'intérêt du poste d'agents de catégorie C, B ou parfois A, au quotidien.

Mais quelle reconnaissance objective ?

Des primes, des réductions d'échelons ? Les enveloppes globales diminuent un peu plus chaque année, le nombre de ces primes sont plafonnées (notamment pour les collègues de catégorie C) !

De plus, rappelons que ces primes qui constituent une somme importante de nos revenus ne comptent pas pour le calcul de la retraite !

Et quand on demande une promotion, des primes ou une réduction d'ancienneté bien méritées, c'est le refrain du « TAKAPACER » qui nous est entonné.

« TAKAPACER » l'EPIT ! Et oui, tu iras en section après et pis c'est tout !

« TAKAPACER » le concours de SAMAS !

« TAKAPACER » le concours d'attaché principal !

« TAKAPACER » un autre concours !

L'administration évite ainsi de s'expliquer sur l'inégalité des rémunérations à travail égal. Elle évite aussi de se justifier sur le nombre de postes proposés dans ces catégories.

Réussir le concours de SAMAS, d'Inspecteur du travail, d'Attaché est un parcours du combattant.

D'une part le nombre de postes offerts est ridicule.

D'autre part, se remettre aux études, avec une formation minimale sur le temps de travail, nécessitant de prendre du temps personnel, peut être un frein pour certaines catégories de personnel : jeunes parents (notamment les femmes), collègues dont le parcours scolaire a été compliqué, collègues en fin de carrière....

Ces données de la réalité sont prises en compte par l'administration, de manière variable selon la bonne volonté des DIRECCTE. Et la hiérarchie, majoritairement composée d'hommes diplômés du supérieur et quinquagénaires, est très peu sensibilisée à ces réalités.

L'Union Syndicale Solidaires, dont Sud Travail fait partie, suit et informe régulièrement des « négociations » sur les « parcours professionnels, les carrières et les rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique. D'après les observations de nos camarades, l'évolution statutaire qui pourrait en sortir, devrait permettre et faciliter la mise en place de la « nouvelle architecture territoriale de l'Etat ». Et cela signifie la possibilité de « mobilité » entre les ministères.

Dans le contexte des suppressions ou des transferts de missions, ces mobilités n'ont d'autre objectif que de faciliter la tâche à nos DRH, et de modeler à leur guise la nouvelle organisation de la fonction publique !

Avec le « TAKAPACER », le « TAKABOUGER » ?

Et ça continue !

La « Réforme de l'Etat et la simplification » continuent : elles ont conduit Manuel Valls, premier ministre, à rédiger une « feuille de route » en date du 16 septembre 2014.

Cette missive précise entre autres que « l'ensemble des administrations centrales et déconcentrées conduira sa revue des missions pour concentrer son intervention et ses moyens d'action tout en élevant le niveau de qualité ».

Cette revue des missions s'accompagne d'une réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Le 18 septembre 2014, dans un courrier adressé aux inspections générales, le premier ministre apporte de nouvelles précisions : « Le Gouvernement a décidé de faire évoluer la carte de l'Etat régional afin de le faire coïncider avec celles de futures collectivités régionales ».

Une nouvelle revue des missions, c'est quoi? La définition est en annexe d'un autre courrier du premier ministre, daté du 28 octobre 2014, et adressé aux ministres.

Elle parle d'elle-même : « La revue des missions est une démarche qui vise à s'interroger sur la place et le rôle de l'Etat, afin de rendre son action plus efficace, plus lisible et d'adapter au mieux ses missions aux attentes des citoyens, en identifiant celles qui sont susceptibles d'évoluer : celles qui pourraient être renforcées, celles qui pourraient être exercées différemment, celles qui pourraient être transférées à d'autres acteurs, celles qui pourraient être créées et, le cas échéant, celles qui pourraient être abandonnées ».

Encore des suppressions de postes à venir, des transferts de missions, des réorganisations technocratiques, avec des effectifs qui diminuent !

Toujours en toile de fond, la baisse des effectifs

L'affaire est entendue : il faut encore plus de coupes budgétaires !

Pour l'année 2015 : 21 milliards d'économies sur les dépenses publiques dont 7,7 pour l'Etat! Objectif à atteindre en 2017 : 54 milliards d'euros de dépenses publiques. Conséquence pour la fonction publique : validation du gel de la valeur du point d'indice, confirmation de la poursuite des suppressions d'emplois, réduction de l'enveloppe allouée aux mesures catégorielles qui passera, en 2015, de 500 millions d'euros à 250 millions.

Dans notre Ministère du travail, de l'emploi et de la Formation professionnelle, nous constatons pour 2015 une nouvelle baisse des effectifs !

Les réformes à venir annoncent leurs lots de réorganisations de service, de transferts de missions, de redéfinitions de postes.

Le changement, c'est tout l'temps ! Et pour les agents ? Les miettes !

C'est ça le Ministère Fort !

C'est ça la « modernisation » de l'administration !

Cette réorganisation à grande échelle ne fera qu'amplifier les difficultés des services emploi !

Y EN A MARRE !

Parce qu'il n'est plus possible de les laisser brader le service public, détruire nos conditions de travail et supprimer des emplois !

Parce que leurs réformes, uniquement basées sur des logiques libérales, sont déconnectées du terrain et nous envoient dans le mur !

PARCE QUE NOUS FAISONS VIVRE LE SERVICE PUBLIC, NOUS VOULONS LA RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL PAR L'AMÉLIORATION DE NOS CARRIERES ET DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !